

OBSERVATIONS prononcées à la suite de la communication de Mme Sandra Kalniete (séance du lundi 22 novembre 2004)

Alain Besançon : Vous avez dit que la plaie de notre époque est la difficulté, non pas de connaître l'histoire, mais de la faire connaître. L'ouverture très partielle des archives soviétiques n'a rien apporté que les bons historiens ne sussent déjà et que le grand public ignorait – et continue d'ignorer. Lorsque j'étais à Riga, j'ai admiré que des historiens lettons aient établi un annuaire de toutes les victimes lettones de l'occupation allemande et de l'occupation russe. Il s'agit d'une sorte de Yad Vashem de papier qui forme un très gros volume. Hélas, l'amnésie du communisme semble non seulement acceptée, mais également voulue par une partie de ses victimes.

Ma première question porte sur une actualité brûlante, celle de l'Ukraine. Les élections présidentielles en Ukraine constituent un événement historique très important pour l'Europe car il s'agit de savoir si la Russie va redevenir un empire ou si elle garde une chance de devenir un pays normal. Le président Poutine veut très clairement faire entrer dans sa zone d'influence ou de domination les anciennes nations qui formaient l'URSS. Il intervient à présent massivement dans les élections. Hier, en Abkhazie, une région autonome de la Géorgie que la Russie occupe, il a, à sa grande surprise, échoué. Nous allons très bientôt connaître le résultat, truqué ou non, des élections en Ukraine. Cette issue sera-t-elle importante pour l'avenir de la Lettonie ?

Ma deuxième question porte sur la minorité russe de Lettonie. Elle représente près de 40 % de la population. Le gouvernement letton lui laisse avoir ses propres écoles et même importer les enseignants de Russie. Mais il demande cependant que les habitants de la Lettonie sachent le letton pour accéder à la pleine citoyenneté. Ceci me paraît à la fois raisonnable, nécessaire et conforme au droit. Or l'Europe, et particulièrement le Président Chirac, manifestent une grande susceptibilité vis-à-vis des droits des Russes, qui ne sont pourtant arrivés en Lettonie que récemment, qui plus est, pour remplacer les quelque 200 000 Lettons déportés. Vous avez en outre rappelé que le Président Poutine n'a toujours pas reconnu que la Russie a occupé la Lettonie pendant 50 ans. Pensez-vous que l'Union européenne, dans laquelle la Lettonie vient d'entrer, sera désormais plus solidaire de votre pays puisqu'il en est devenu membre de droit ?

*
* *

Gérald Antoine : Vous n'avez pas parlé de peuples et de pays de l'Europe du Nord proches de vous, plus ou moins réservés à l'égard de la Communauté européenne : la Finlande, la Suède, la Norvège, le Danemark. L'un d'eux – la Suède – est même resté en dehors de la Communauté ; les autres ont plus ou moins boudé l'euro. Permettez-moi de vous demander quel jugement vous portez là-dessus.

Je m'empresse d'ajouter que nous autres Français, n'avons pas entièrement bonne conscience envers l'Europe du Nord. Nous réclamant de nos racines gréco-latines, nous nous sentons ou nous nous croyons plus proches de l'Europe du Sud : Portugal, Espagne, Italie, Grèce.

Le vrai, c'est que notre ancienne division entre Langue d'oïl et Langue d'oc est loin d'être effacée. Bref, nous avons nous-mêmes à ouvrir et à définir de nouvelles voies vers vous. Par quels moyens pourriez-vous nous encourager à favoriser ce mouvement ?

*
* *

Alain Plantey : Ce qui frappe dans les pays baltes c'est qu'ils sont des pays de vieille civilisation. Il existe un monde baltique où la civilisation s'est manifestée dès le Moyen Age. C'est pourquoi on y rencontre des élites. Les Soviétiques l'ont si bien compris qu'ils ont tenté de les briser. Il est également frappant de constater que l'esprit dominant dans ces pays est à la fois patriotique et démocratique. On débat, mais on aime son pays.

Mais il s'agit de pays-frontières, où les nationaux russes sont nombreux. Cette présence, désormais à l'intérieur des frontières européennes, peut devenir à terme source de difficultés, sinon de conflits. Comment percevez-vous ce problème ?

Le rattachement des pays baltes à l'Europe s'est notamment fait par la Suède. Le patriotisme balte et finlandais ne s'est-il pas développé en partie non seulement contre la Russie, mais aussi contre la Suède ? Le pacte qui réunit les pays de la Baltique n'a-t-il pas fait disparaître cette opposition ?

En ce qui concerne l'Union européenne, il ne faut pas confondre le sort des pays baltes – et celui des autres nouveaux adhérents – avec le projet de mise en place du Traité constitutionnel. On peut diverger sur la façon juridique dont ce Traité vise à organiser l'Europe et sur son acceptation ou son rejet, mais non sur l'adhésion des pays baltes à l'Union européenne.

*
* *

Jean Tulard : Vous êtes née dans un goulag de Sibérie quelques mois avant la mort de Staline. Le pouvoir passa alors à un personnage sulfureux : Lavrenti Pavlovitch Beria. Beria a toujours été présenté comme l'homme qui a fermé les goulags et qui donc vous aurait sauvé la vie. S'agit-il de pure propagande ou bien y a-t-il eu un réel adoucissement de la politique du goulag sous Beria ?

*
* *

Henri Amouroux : 40 % des Lettons seraient donc des Russes. Ces Lettons se sentent-ils Lettons ? Parlent-ils letton ? Quel est le sentiment de leurs enfants nés en Lettonie ? Comment racontent-ils l'histoire ?

*
* *

Marcel Boiteux : Vous avez évoqué la notion de « noyau dur » en indiquant que ce n'était pas votre choix. Il est vrai que l'Europe qui s'est constituée a pour premier mérite d'exclure la guerre entre ses membres. Mais votre objectif est-il uniquement d'éviter la guerre et, éventuellement, de créer un grand marché économique – auquel cas, d'ailleurs, l'entrée de la Turquie, et peut-être celle d'autres pays ne pose effectivement guère de problèmes ? Pourquoi renoncer à ce que quelques pays, qui y seraient prêts – la France, l'Allemagne ... la Lettonie – s'unissent pour aller un peu plus loin, sans qu'il s'agisse pour autant de se dresser contre les Etats-Unis ou de dominer les autres européens.

*
* *

Michel Albert : Dans votre livre, lorsque vous racontez le retour de votre famille de Sibérie vers la Lettonie, vous écrivez à la page 256 : « Nous voici en Europe. A l'endroit où elle commence se trouve un poteau blanc portant l'inscription « Asie – Europe ». Est-ce que l'Europe de cette inscription est la même que celle de l'Union européenne ? Quelles devraient être à vos yeux les frontières orientales de cette Union ?

*
* *

Réponses :

La question des frontières est récurrente dans vos interrogations. C'est un sujet extrêmement sensible sur lequel peu de politologues et peu d'hommes politiques ont osé s'exprimer clairement. Je considère pour ma part que la politique de la Commission européenne sur les nouveaux voisins fournit une réponse passablement satisfaisante. Il est évident que l'Europe géographique et l'Union européenne sont deux entités différentes. En tant que personne privée – je ne suis plus ni ministre, ni ambassadeur, ni commissaire européen – il me semble que les frontières de l'Europe doivent être fixées au moins pour les prochaines décennies. La Turquie a, à mes yeux, vocation à entrer dans l'Union. Le processus devra prendre du temps et exigera un travail minutieux sur le respect des critères politiques de Copenhague. En revanche je ne vois pas la Russie intégrer un jour l'Union européenne. Ni le président Eltsine, ni le président Poutine ne l'ont du reste demandé.

En Ukraine, même si le résultat des élections était incontestable, le mécontentement d'une large partie de l'opinion publique demeurera. J'appréhende les événements qui vont se dérouler dans les semaines à venir, après la proclamation des résultats. J'espère que les manifestations de protestation, qui ne manqueront pas de se produire, auront le même caractère pacifique que celles qui ont eu lieu l'an passé en Géorgie.

Après l'entrée des troupes soviétiques en Estonie et en Lettonie, de grandes masses de population russe y ont été introduites. Ces Russes sont toujours là. La question qui s'est posée à nous après l'accession à l'indépendance a été : quelle avenir souhaitons-nous pour notre pays ? Permettez-moi de rappeler qu'à cette époque, il y avait la guerre dans les Balkans, une guerre nourrie d'intolérance ethnique. C'est pourquoi nous avons choisi le difficile chemin de l'intégration plutôt que celui de l'affrontement. Nous nous efforçons de créer toutes les conditions nécessaires pour que les minorités jouissent d'une autonomie culturelle. Ainsi enseigne-t-on dans 7 langues minoritaires au niveau des lycées, ce qui constitue un fardeau très important pour le budget national. Nous avons réactivé la loi sur la citoyenneté qui était en vigueur en 1940. Nous avons promulgué une loi très claire sur la naturalisation.

Certes, des problèmes se posent dans la vie pratique car les êtres humains ne se coulent pas idéalement dans les formes prévues par la loi. Les perceptions subjectives ne manquent pas d'engendrer des obstacles. Une autre difficulté tient au voisinage immédiat des pays d'origine des russophones de Lettonie, Belarus et Russie. Il faut toutefois noter que la communauté ukrainienne a une attitude beaucoup plus positive qu'une partie des Belarusses et des Russes. Je suis personnellement assez optimiste, ne serait-ce que parce qu'en 15 ans, pas un incident violent ne s'est produit en Lettonie sur la base de l'intolérance ethnique.

Pour ce qui est de l'Europe du Nord, je vous invite à imaginer l'Europe telle qu'elle est ou sera, à 25, à 27 ou à 35. Dans cette Europe se manifesterà bien sûr une certaine proximité de

certaines pays – que j’hésite à appeler « régionalisation ». Des situations parallèles et pourtant différentes se présenteront autour de la Mer Noire comme il s’en présente autour de la Mer Baltique. Certes, les intérêts de la Suède et de la Lettonie peuvent diverger sur certains points. Certes, la Lettonie peut parfois trouver plus facilement un accord avec la France – notamment à propos de l’exception culturelle qui est un concept important pour la nation lettonne.

M. Plantey a, me semble-t-il, opposé implicitement patriotisme et démocratie. A mes yeux, les deux choses sont complémentaires. Je ne saurais concevoir le patriotisme letton sans l’adhésion aux valeurs démocratiques et sans un fort sentiment d’appartenance à l’Europe.

En ce qui concerne la Constitution européenne, il est exact qu’il n’y a pas de lien entre ce document juridique et politique – et le fait que tel ou tel pays appartienne à l’Europe. Vous savez en outre qu’il existe une clause prévoyant la sécession d’un pays de l’Union. Si, par malheur, un ou plusieurs pays-membres rejetaient le Traité constitutionnel, le Traité existerait toujours, mais ce seraient plusieurs années de travail qui seraient perdues. Toutefois pas pour toujours, car l’Europe a toujours progressé par à-coups, avec des phases d’accélération et des phases de stagnation.

J’ai beaucoup d’hésitation à adhérer à la vision de Beria proposée par M. Jean Tulard. Si Beria a supprimé une partie des goulags, c’est parce que ça n’était plus rentable. Il fallait en effet trop d’investissements en ressources humaines et autres pour en assurer l’efficacité. Beria était un pragmatique et il a vu que les gens pouvaient devenir plus productifs dans un autre cadre que celui du goulag. Mais ce n’est qu’avec Khrouchtchev qu’a été prise la décision d’autoriser les détenus des goulags à rentrer chez eux. Le changement conceptuel introduit par le discours de Khrouchtchev au XX^e Congrès du Parti n’a hélas pas duré au-delà des années 60. Avec Brejnev ont repris, à une moindre échelle, les emprisonnements, isolements et internements en asile psychiatrique.

*
* *